



CEFF - Centre d'études fiscales et financières

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CEFF - Centre d'études fiscales et financières. 2011, Université Aix-Marseille 3. hceres-02030577

HAL Id: hceres-02030577

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030577>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
l'unité :

Centre d'études fiscales et financières
sous tutelle des
établissements et organismes :
Université Paul Cézanne Aix-Marseille 3

Janvier 2011



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :

Centre d'études fiscales et financières
sous tutelle des
établissements et organismes :

Université Paul Cézanne Aix- Marseille 3

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Janvier 2011



Unité

Nom de l'unité : Centre d'Etudes fiscales et financières

Label demandé : EA

N° si renouvellement : 891

Nom du directeur : M. Christian LOUIT

Membres du comité d'experts

Président :

M. Yves JEGOUZO, Université Panthéon-Sorbonne, Paris 1

Experts :

M. Guylain CLAMOUR, Université Montpellier 1

Mme Anne LEVADE, Université Paris-Est Créteil Val de Marne

M. Philippe MADDALON, Université Panthéon-Sorbonne Paris 1

M. Dominique ROUSSEAU, Université Panthéon-Sorbonne Paris 1

M. Luc SAIDJ, Université Lyon 3

M. François SAINT-BONNET, Université Panthéon-Assas Paris 2, représentant le CNU

M. Jean SALMON, Université Libre de Bruxelles (Belgique)

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

Mme Christine NEAU-LEDUC, représentant M. Xavier VANDENDRIESSCHE, empêché.

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Gilbert ORSONI, Université Paul Cézanne, Faculté de Droit et de Science politique

M. Alexis BUGADA, Université Paul Cézanne, Vice-président délégué aux Sciences Sociales



Rapport

1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite :

L'équipe du Centre d'études fiscales et financières a reçu le comité d'experts le vendredi 28 janvier dans les locaux de l'UFR « Droit et Science politique » de l'Université Aix-Marseille III. La discussion s'est successivement déroulée, de 15 h 30 à 17 h avec les enseignants-chercheurs du Centre (une dizaine étaient présents), puis avec quatre ou cinq représentants des doctorants. Les questions ont notamment porté sur la gouvernance du centre, son projet et les liens avec les autres centres de recherche aixois. De la discussion avec les doctorants le comité d'experts a tiré le sentiment d'une vie de laboratoire anémiée, les doctorants ne se retrouvant qu'à l'occasion de leurs enseignements dirigés, un certain nombre d'entre eux étant déjà engagés dans la vie professionnelle.

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

Le Centre fonctionne dans les locaux de la Faculté de droit où il dispose d'une bibliothèque informatisée et de bureaux, le tout représentant environ 90 m². Ce centre est spécialisé dans les domaines de la fiscalité et des finances publiques et jouit d'une notoriété ancienne. Ses recherches se sont concentrées dans quatre directions, la concurrence fiscale entre les Etats, la mise en place de systèmes fiscaux dans les pays émergents s'ouvrant à l'économie de marché et la fiscalité de l'environnement. Il faut souligner un fort investissement en direction du droit comparé avec des liens particulièrement étroits avec la Chine.

- Equipe de Direction :

M. Christian LOUIT, Université Paul Cézanne.



- Effectifs de l'unité : (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	9	9
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	0	0
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaire 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	Mal renseigné	Id
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	2	2
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	0	
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	76	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	7	7

2 • Appréciation sur l'unité

- Avis global sur l'unité :

Cette équipe conserve une production relativement abondante et de qualité, et son activité scientifique est résolument axée sur les aspects comparatistes et les relations internationales, ainsi que sur les rapports avec le monde professionnel. Mais la recherche reste largement individuelle et le projet scientifique exposé manque de consistance. De plus, la gouvernance semble déficiente et les efforts d'adaptation aux nouvelles conditions de la recherche universitaire paraissent faibles, ce qui accroît la relative faiblesse des moyens de l'équipe et le risque d'obsolescence.

- Points forts et opportunités :

Qualité de la production scientifique ;

Relations internationales importantes ;

Très bonne intégration à l'environnement.

- Points à améliorer et risques :

Gouvernance insuffisamment collégiale ;

Faible encadrement des doctorants.



- **Recommandations :**

Nécessité pour le centre de s'ouvrir sur les autres disciplines et de mener des actions horizontales. La Fédération Droits, pouvoirs et sociétés devrait jouer un rôle moteur à cet effet.

Nécessité, également, pour les autorités de tutelle, de prendre en considération des difficultés de recrutement dues au fait que les finances publiques et la fiscalité ne bénéficient d'aucune filière spécifique dans les cursus universitaires. Ce problème, qui est commun aux facultés de droit, devrait d'ailleurs faire l'objet d'actions ministérielles que ce soit dans le cadre des aides à la recherche ou des créations de poste.

- **Données de production :**

cf. http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf)

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	8
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	4
A3 : Taux de producteurs de l'unité [A1/(N1+N2)]	89%
A4 : Nombre d'HDR soutenues (cf. Formulaire 2.10 du dossier de l'unité)	0
A5 : Nombre de thèses soutenues (cf. Formulaire 2.9 du dossier de l'unité)	12

3 • **Appréciations détaillées :**

- **Appréciation sur la qualité scientifique et la production :**

La production est relativement abondante, notamment en matière fiscale ; émanant de spécialistes reconnus dans leur discipline, elle est de qualité. Il faut souligner l'accent mis sur les études comparatives et la qualité du travail fourni sous cet angle dans le domaine des finances publiques. Les thèmes retenus sont particulièrement bienvenus. La recherche bénéficie de l'apport de praticiens par l'intermédiaire des colloques qui ont été organisés ou auxquels ont participé les membres de l'équipe. Mais beaucoup de travaux restent individuels et ne correspondent pas toujours aux thèmes de recherche annoncés (dont un n'a, par ailleurs, pas été suivi de concrétisation).

- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :**

Les relations avec le monde professionnel sont notables et suivies. On peut toutefois considérer qu'elles ont une emprise trop forte sur le travail de recherche et orientent excessivement les publications vers des sujets purement pratiques, même si l'on ne peut méconnaître le fait que la matière y incite.

L'orientation internationale (et parfois européenne) des activités est traditionnelle et se traduit notamment dans les colloques, dans certains thèmes de recherche retenus (concurrence fiscale entre Etats, systèmes fiscaux des pays émergents, finances publiques européennes...), dans les accords noués avec des organismes de plusieurs pays (notamment la Chine) et dans la proportion importante de doctorants étrangers. Mais ces relations internationales relèvent plus de contacts individuels que de projets institutionnels construits et suivis.

Par ailleurs, la capacité à obtenir des financements et moyens externes (et même internes à l'Université) semble parfois faible (ce qui est étonnant dans un secteur en prise avec l'activité économique) ou, de plus, sous-utilisée ce qui est révélateur de l'insuffisance de la dimension collective de la recherche dans ce centre.



- **Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité:**

Le comité d'experts a constaté que la stratégie de l'équipe est marquée par la volonté, prioritaire, de conserver une autonomie complète, alors que ses moyens, déjà relativement faibles, déclinent. Cette stratégie semble avoir parfois conduit à négliger à la fois la communication interne à l'Université et une étude approfondie des possibilités de collaboration avec les autres structures. Cela vaut tant en ce qui concerne les disciplines (on est étonné de l'absence de contacts avec les spécialistes de l'économie, de la gestion et du droit privé alors que les collaborations sont ici essentielles) que les thèmes (par exemple avec l'UMR dans le domaine de l'environnement). Une telle collaboration pourrait cependant permettre de compenser l'insuffisance des moyens de l'équipe, étant bien entendu que, par ailleurs, l'absence de rattachement des finances publiques à une section déterminée du CNU constitue indéniablement une difficulté supplémentaire.

Par ailleurs, la gouvernance interne de l'équipe semble manquer de collégialité.

Quant à l'animation de la vie scientifique de l'équipe, elle reste marquée par des rapports traditionnels avec les doctorants qui, à la différence de ceux d'autres équipes, ne paraissent bénéficier qu'indirectement des nouvelles formes d'organisation, collectives, de la vie doctorale.

- **Appréciation sur le projet :**

En eux-mêmes, les thèmes retenus dans le projet scientifique peuvent être considérés comme pertinents, s'agissant en tout cas des thèmes qui concernent la fiscalité, car, en matière de finances publiques, il s'agit plus de domaines que de thèmes de recherche.

Mais le dossier fourni à l'appui de ce projet manque parfois de consistance (y compris dans sa présentation formelle) et même, parfois, de cohérence, dans la mesure où il ne paraît pas chercher à remédier au caractère largement individuel des recherches qu'il désigne comme une des faiblesses de la réalisation du projet précédent.

Intitulé UR / équipe	C1	C2	C3	C4	Note globale
CEFF - Centre d'Etudes Fiscales et Financières	A	B	C	B	B

C1 Qualité scientifique et production

C2 Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement

C3 Gouvernance et vie du laboratoire

C4 Stratégie et projet scientifique



Statistiques de notes globales par domaines scientifiques
(État au 06/05/2011)

Sciences Humaines et Sociales

Note globale	SHS1	SHS2	SHS3	SHS4	SHS5	SHS6	Total
A+	2	8	2	11	5	6	34
A	12	33	12	13	32	18	120
B	11	37	6	22	19	5	100
C	8	4	2	6	1		21
Non noté	1						1
Total	34	82	22	52	57	29	276
A+	5,9%	9,8%	9,1%	21,2%	8,8%	20,7%	12,3%
A	35,3%	40,2%	54,5%	25,0%	56,1%	62,1%	43,5%
B	32,4%	45,1%	27,3%	42,3%	33,3%	17,2%	36,2%
C	23,5%	4,9%	9,1%	11,5%	1,8%		7,6%
Non noté	2,9%						0,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Intitulés des domaines scientifiques

Sciences Humaines et Sociales

- SHS1 Marchés et organisations**
- SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux**
- SHS3 Espace, environnement et sociétés**
- SHS4 Esprit humain, langage, éducation**
- SHS5 Langues, textes, arts et cultures**
- SHS6 Mondes anciens et contemporains**

Observations d'Aix-Marseille Université sur le rapport d'évaluation

S2UR120001682 - CEFF
Centre d'Etudes Fiscales et Financières - 0132364Z

Demands de modifications :

- Une erreur est semble-t-il commise dans l décompte des enseignants chercheurs produisant : ils sont en effet au nombre de 8 sur un total de 9 (et non de 7).

Ceci résulte sans doute du fait que les travaux de JIN Banggui n'ont pas été pris en compte, car fournis tardivement. (Cf. Fichier pdf en complément du dossier).

Marc PENA

Président de l'Université
Paul Cézanne



APPENDICE

S2UR120001682 - CEFF
Centre d'Etudes Fiscales et Financières - 0132364Z

Réponse du directeur d'unité : Christian LOUIT

1. Le renseignement des formulaires 2.2, 2.4 et 2.7 est incomplet. Deux raisons à cela :

Le formulaire à remplir nous est parvenu tardivement ;

En second lieu, il est de façon générale difficile d'obtenir en temps utile une liste des publications et activités des enseignants-chercheurs. Cela est encore plus difficile pour des professionnels et des étrangers.

Les travaux de Loïc PHILIP sont cependant connus. Il en est de même me semble-t-il pour O. FOUQUET et P.F. RACINE, Conseillers d'Etat, ne serait-ce que les grands arrêts de la jurisprudence fiscale.

Les autres personnes ne nous ont pas répondu en temps utile.

2. Nous sommes effectivement conscients que les doctorants ne bénéficient pas d'un encadrement collectif. Leur travail de thèse se fait pour l'essentiel dans le cadre des relations traditionnelles avec leur directeur de thèse.

La structuration d'un travail collectif d'encadrement sera mise en place dès le second trimestre de l'année 2011.

Je souligne cependant que des thèses, dans le domaine scientifique du centre, sont produits en nombre non négligeables et en qualité satisfaisante.

3. Les remarques sur la gouvernance du centre appellent en revanche plus que des nuances.

Il est fait état d'une « gouvernance déficiente ». Il semble que cette analyse repose sur l'insuffisance d'une « direction collégiale ».

Je pense qu'il y a ici confusion entre déficience et absence de collégialité.

Les statuts du centre n'établissent en rien une direction collégiale et le centre, au sein de l'Université, est géré sur les plans administratif et financier de façon qui paraît tout à fait satisfaisante.

Par ailleurs, il y a bien une vie collective du centre, qui met régulièrement en relations les enseignants chercheurs. Elle se fait par le moyen de rencontres régulières entre collègues.

En revanche, cette vie collective n'est pas structurée, ni institutionnalisée. Cette institutionnalisation peut s'envisager, mais ne changera pas grand chose à la réalité.

Je reviendrai plus en détail infra sur certains points liés à la « gouvernance ».

4. Le lien entre deux appréciations du rapport ne nous paraît pas évident : Le rapport estime en effet que « le projet scientifique exposé manque de cohérence », tout en relevant que les thèmes retenus peuvent être considérés comme pertinents.

Je suppose, en souhaitant des éclaircissements, que le manque de cohérence vise l'articulation entre les thèmes fiscaux et les thèmes financiers.

5. Il nous est fait reproche d'une influence excessive des relations professionnelles sur l'orientation de la recherche ; également de l'insuffisance de la recherche de moyens de financement et sans doute humains.

Il peut y être répondu en précisant le rôle et la situation du CEFF au sein de l'Université.

a/ Remarque préliminaire, la situation financière du CEFF est saine.

L'E.A. bénéficie d'une dotation de l'ordre de 25.000 Euros par an. Après prélèvement de 13 % de l'Université, le solde nous permet simplement de financer l'approvisionnement et le fonctionnement de la bibliothèque, ouverte aux Masters et doctorants et largement informatisée.

Tous les projets de recherche, organisations de colloques etc... ont toujours été financés par l'apport de moyens extérieurs, liés notamment aux relations avec les milieux professionnels.

Il n'y a donc pas là à priori problème. A titre d'exemple nous organisons en mai un colloque important sur la gouvernance fiscale. Par ailleurs nous organisons cet été en Chine la traditionnelle réunion de travail avec l'Administration Fiscales Chinoise (sur le thème cette année de la TVA) ce qui comprend quatre déplacements autofinancés.

b/ Les moyens humains.

Le départ à la retraite à intervenir en 2012 sera compensé par le recrutement d'un collègue fiscaliste début 2012.

Les insuffisances se rencontrent en revanche dans le renouvellement du vivier, ce qui explique en même temps le caractère souvent très pratique des recherches effectuées (le rapport souligne cependant que la matière s'y prête).

Le centre d'études fiscales et financières est le centre de rattachement de plusieurs Master II professionnels et d'un Master recherche.

Les Masters professionnels sont de façon générale bien reconnus et attractifs pour des étudiants de qualité : Master II Droit et Fiscalité de l'Entreprise, Magistère Droit des Affaires, Fiscalité et Comptabilité, Master II Fiscalité Personnelle.



Le Master recherche Fiscalité et Finances se révèle moins attractif, pour différentes raisons, dont essentiellement le caractère très aléatoire de débouchés universitaires du fait de la place modeste de la discipline.

La politique de l'Université exclut de facto le recrutement d'allocataires de recherches chez les titulaires de Masters professionnels.

Il en résulte :

- Un très faible nombre d'allocations ;
- Une qualité parfois relative des allocataires ;
- Et des thèses menées par des titulaires de Masters professionnels, souvent déjà engagés dans la vie active, sur des sujets qui ne sont pas des sujets de réflexion théorique générale.

La nécessité d'assurer les débouchés de ces étudiants conduit bien sûr à un relationnel important avec les milieux professionnels. C'est quand même l'une des vocations, sinon la vocation première de l'Université (p. jointe : annuaires des étudiants du centre).

Tout ceci résulte donc très largement d'un simple mouvement naturel.

6. Les relations extérieures ou internationales reposent toujours, fondamentalement, sur des relations personnelles.

Mais les collègues sont évidemment associés aux activités qui en résultent (Chine, Amérique du Nord, Maghreb...). Il leur appartient ensuite de développer leurs propres relations.

7. Enfin, si les différents membres du centre semblent tenir à l'identité de ce dernier (dans une Université française qui n'en compte pas tant que cela), l'équipe est parfaitement ouverte à tout projet pluridisciplinaire.

On remarquera, mais ce n'est pas une réserve, qu'il y a cependant beaucoup à faire dans la discipline.



■ L'Université est une chance.

Saisissons-la